

**Arrêté n° 2023-438**  
**Portant mise à jour de la liste d'aptitude d'accès au grade**  
**d'auxiliaire de soins principal de 2<sup>ème</sup> classe**

**Le Président du Centre de Gestion**  
**de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme,**

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu la loi n°2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant modifications statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu l'arrêté n°2020-242 du Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme en date du 3 juillet 2020 portant suspension d'inscription sur liste d'aptitude des lauréats de concours liée à la période d'urgence sanitaire,

Vu l'arrêté n°2021-127 du Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme en date du 17 mars 2021 portant suspension d'inscription sur liste d'aptitude des lauréats de concours liée à la période d'urgence sanitaire,

Vu l'arrêté n°2023-175 du Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme en date du 14 mars 2023 portant mise à jour de la liste d'aptitude d'accès au grade d'Auxiliaire de soins principal de 2<sup>ème</sup> classe,

Considérant qu'il convient de radier les lauréats dont les nominations ont été enregistrées depuis le 14 mars 2023,

Considérant les demandes de renouvellement d'inscription sur la liste d'aptitude d'accès au grade d'Auxiliaire de soins principal de 2<sup>ème</sup> classe dans les délais impartis, pour une année supplémentaire, conformément à l'article L325-38 du Code général de la Fonction Publique et ce dans la limite du délai global d'inscription sur la liste d'aptitude,

Considérant les demandes de prolongation d'inscription au titre d'un motif mentionné à l'article L325-39 du Code général de la Fonction Publique,

**Arrête :**

**Article 1 :**

La liste d'aptitude d'accès au grade d'auxiliaire de soins principal de 2<sup>ème</sup> classe est désormais établie comme suit, par ordre alphabétique :

(cf. Annexe jointe qui comporte 2 pages numérotées 3 et 4)

### Article 2 :

Les candidats qui n'ont pas été nommés stagiaires au terme de la deuxième année peuvent demander leur réinscription sur la liste pour une troisième année. Les candidats qui n'ont pas été nommés stagiaires au terme de la troisième année peuvent demander leur réinscription sur la liste pour une quatrième année. Il appartient à la personne déclarée apte de demander sa réinscription au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme. Ces demandes de réinscription doivent être formulées, par lettre recommandée, dans un délai d'un mois avant la fin de l'année d'inscription en cours sur la liste d'aptitude.

Le décompte de la période de quatre ans est suspendu, le cas échéant, durant l'accomplissement du service national ou en cas de congé parental, de maternité, d'adoption, de présence parentale, de longue durée ou d'accompagnement d'une personne en fin de vie (congé de solidarité familiale). Il est également suspendu pour les élus locaux jusqu'au terme de leur mandat et lorsqu'un lauréat est recruté en qualité d'agent contractuel pour pourvoir un emploi permanent sur le fondement de l'article L. 332-13 du Code général de la Fonction Publique alors qu'il est inscrit sur une liste d'aptitude d'accès à un cadre d'emplois dont les missions correspondent à l'emploi qu'il occupe. Le décompte de cette période de quatre ans est également suspendu pour la personne qui a conclu un engagement de service civique prévu à l'article L.120-1 du code du service national, à la demande de cette personne, jusqu'à la fin de cet engagement.

### Article 3 :

Le Directeur général des services du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme : [www.cdg63.fr](http://www.cdg63.fr) ainsi que sur le site [www.cdg-aura.fr](http://www.cdg-aura.fr), et transmis pour publicité aux Présidents des Centres de Gestion parties prenantes à l'organisation.

Fait à Clermont-Ferrand, le **23 AOUT 2023**

Le Président,

**Tony BERNARD**  
Maire de Châteldon



Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la présente publicité, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

- Publication par voie électronique le : **24 AOUT 2023**

**ANNEXE FIXANT LA LISTE DES CANDIDATS INSCRITS SUR LA LISTE D'APTITUDE**

<b>Civilité</b>	<b>Nom</b>	<b>Nom Jeune-Femme</b>	<b>Prénom</b>	<b>Spécialité</b>
Madame	ALOA NGUELE	OBELE	Jeanne	Aide-soignant
Madame	BACAR	MADI MCHINDRA	Fatima	Aide-soignant
Madame	BOUISSET	BOUISSET	Sylvie	Aide-soignant
Madame	BRENDANI	BRENDANI	Alexane	Aide-soignant
Madame	BREUIL	ATANGANA	Marie	Aide-soignant
Madame	CARENTON	CARENTON	Amélie	Aide-soignant
Madame	CARROT	CARROT	Céline	Aide-soignant
Madame	CAVALHEIRO	CAVALHEIRO	Laura	Aide-soignant
Monsieur	CAZES	CAZES	Florian	Aide-soignant
Madame	CHEVALLIER	CHEVALLIER	Elodie	Aide-soignant
Madame	CHIFFRE	CANAC	Elodie	Aide-soignant
Madame	DELEBERGHE	DELEBERGHE	Gwendoline	Aide-soignant
Madame	DESSAUCE	DESSAUCE	Karine	Aide-soignant
Madame	FAURIAT	FAURIAT	Fany	Aide-soignant
Madame	GARAIX	GARAIX	Cindy	Aide-soignant
Monsieur	GOURI	GOURI	Sitof	Aide-soignant
Madame	GUERROUDJ	GUERROUDJ	Amina	Aide-soignant
Madame	HEIZ	HEIZ	Margaux	Aide-soignant
Madame	LAPALUS	LAPALUS	Lydia	Aide-soignant
Madame	LAURENT	LAURENT	Nelly	Aide-soignant
Madame	MACHET	NTIBIBUKA	Nathalie	Aide-soignant
Madame	MARTY	MARTY	Myriam	Aide-soignant

Envoyé en préfecture le 23/08/2023

Reçu en préfecture le 23/08/2023

Publié le ant

ID : 063-286300140-20230823-AR\_2023\_438-AR

Madame	MORO	MORO	Chloé	Aide-soignant
Madame	NOUVEL	NOUVEL	Illona	Aide-soignant
Madame	OLIE	OLIE	Morgane	Aide Médico-Psychologique
Madame	PRADIER	PRADIER	Ophelie	Aide-soignant
Madame	PUECH	BILA	Amelie	Aide Médico-Psychologique
Madame	REY	REY	Guylaine	Aide-soignant
Madame	REZIG	REZIG	Soraya	Aide-soignant
Madame	THOMAS	THOMAS	Leslie	Aide-soignant
Madame	TORRISANI	TORRISANI	Marie	Aide-soignant
Monsieur	WLEKLINSKI	WLEKLINSKI	Edmond	Aide-soignant